

Agréé Association Nationale de la Jeunesse et d'Education Populaire 9, rue Dulcie September – 93400 Saint-Ouen Tel: 01 40 12 09 12

Site web: www.mvtpaix.org - Courriel: national@mvtpaix.org

Communiqué du Mouvement de la Paix sur l'accord de cessezle-feu définitif en Colombie

Un accord historique vient d'être établi en Colombie entre la Présidence et le gouvernement colombiens d'une part et les responsables des FARC-EP (Forces Armées Révolutionnaires Colombiennes – Ejercito Popular) d'autre part. Le Mouvement de la Paix exprime son soutien à cette réussite de la négociation mettant fin à un conflit armé dramatiquement long.

L'accord comporte la signature le 23 juin d'un cessez-le-feu définitif et bilatéral entre le Président Juan Manuel Santos et Timoléon Jiménez, commandant des FARC-EP, en présence du Secrétaire Général de l'ONU, monsieur Ban Ki-Moon. Puis il comporte le 20 juillet, jour de la Fête Nationale du pays, la signature d'un accord de Paix définissant le processus de dépôt des armes sous contrôle de l'ONU, les garanties de sécurité réciproques et les conditions de retour et de réintégration à la vie civile ou dans l'armée colombienne.

Les pourparlers de paix avaient débuté le 19 novembre 2012 en Norvège puis à Cuba et il a fallu 3 ans et demi de négociations difficiles, avec l'implication décidée de pays pour garantir l'accord, la Norvège, Cuba, le Chili, le Venezuela... ainsi que de la CELAC et de l'ONU...

Ce conflit armé durait depuis mai 1964 et il a causé plus de 220 000 morts et le déplacement d'un habitant sur 7 ainsi que des dizaines de milliers d'exilés et réfugiés. Sa fin signifie une avancée de la paix et de la stabilité pour la région.

Beaucoup de points sensibles ont été résolus au cours des négociations et actés dans l'accord mais il en reste d'autres à faire avancer dans ce climat pacifié, par exemple :

- La place des forces vives de la société civile colombienne dans la suite du processus pour une nouvelle configuration sociale du pays
- Amener l'ELN (Ejercito de Liberacion Nacional) à conclure également la paix
- Mettre hors d'état de nuire les forces mercenaires paramilitaires et les bandes criminelles qui persécutent et assassinent les défenseurs des droits humains, environnementaux, les responsables syndicaux, les leaders paysans.
- Le retour facilité des populations déplacées ou exilées sur leurs terres et leur environnement

Nous appelons donc à être vigilants dans notre soutien au processus de paix, son avancée et à la construction d'une société juste et ouverte, réconciliée et stabilisée dans la paix.

Le 5 juillet 2016

Le Mouvement de la Paix

Contact, Raoul Alonso: 06 13 22 72 52